

Ayant non seulement obtenu – dès la première session des Etats Généraux (1600) – que les pères jésuites fussent exempts de l'aide extraordinaire, les Archiducs les comblèrent dans la suite au point qu'à la fin du règne de leurs protecteurs les disciples de saint Ignace auraient possédé aux Pays-Bas 25 maisons et 300 collèges. (51) Leur doctrine fut enseignée notamment aux universités de Louvain et de Douai. (52)

Quant aux Augustins, ils étaient arrivés en 1625 à instruire 2500 étudiants. (53)

Isabelle qui avait, depuis sa prime jeunesse, assidûment fréquenté le couvent des Carmélites fondé à Madrid par sa tante la princesse Jeanne de Portugal, continuait d'affectionner cet ordre et le favorisait de la sorte que les Carmélites en arrivèrent aussi à ouvrir un couvent presque tous les ans. (54)

Relevons aussi «qu'avec les Carmélites, Isabelle n'aimait rien tant que les Clarisses». (56)

En comparaison avec l'intolérance pratiquée à l'endroit des protestants du temps de Charles-Quint et de Philippe II, les conceptions d'Isabelle en matière religieuse lui permettaient de donner à son règne un caractère plus humain. Probablement l'Infante aura trouvé exagérée la terrible question que son père s'était posée alors qu'il se trouvait à l'article de la mort: à savoir si certains revers qui avaient accompagné la fin de sa vie ne venaient pas de ce qu'il n'avait pas brûlé assez d'hérétiques. (55)

Et pourtant Isabelle doit endosser devant l'Histoire la responsabilité d'innombrables procès de sorcellerie. Moins bigote, elle aurait peut-être pu voir son intelligence endiguer cette fatale superstition collective qui, au cours des siècles, retarda l'évolution de la gent humaine.

Loin de laisser tomber dans l'oubli les horribles théories développées par les soi-disant maîtres en matière de sorcellerie, Albert fit sienne notamment la stupide croyance du jésuite Del Rio (57) et publia le fameux placard destiné à décourager les adversaires des procès de sorcellerie – car il y en avait, même dans les rangs des jésuites – et à faire lever la crête à leurs profiteurs: les sectaires, les vicieux, les envieux, bref tous ceux qui escomptaient récolter la fortune des sorciers.

Pour résumer: s'il est nettement exagéré de prétendre que «jamais peut-être dans notre histoire douze années furent plus actives, plus chargées de beauté et plus prégnantes de notre nationalité» (58), on est plus près de la vérité en acceptant, en l'atténuant, la formule que «le règne des Archiducs resta, pour mainte raison, plein d'ombre et de tristesse». (59)

SOURCES

Les spécialistes qui voudront approfondir l'histoire du règne des Archiducs consulteront avec fruit les archives de Simancas, vu que M. P. J. Muller a enrichi nos archives gouvernementales de la série de microfilms qu'il a fait faire lors de son séjour en Espagne.

Mais nous sommes toujours de l'avis de N. van Werveke (Etudes sur les chartes luxbg. du moyen-âge, P.S.H. XLI, 1890, p. 50) qu'étant donné que les contacts entre le pays de Luxembourg et la maison d'Espagne se faisaient pour ainsi dire exclusivement par l'intermédiaire du gouvernement général de Bruxelles,